L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JANVIER 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 3 JANVIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 50
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

L'Union des Républicains en France

Ah ! — s'écrie la *République Française* — si les républicains s'imposaient pour premier devoir de rester parfaitement unis; de chasser cet esprit de division, de défiance, de soupçon qui s'oublie parfois, jusqu'à la diffamation — comme la République surmonterait, aisément, toutes les crises qu'elle peut avoir à traverser et qui n'épargnent aucun gouvernement du monde ! Comme cette République serait forte et vigoureuse ! Comme elle aurait une autorité considérable et singulière entre tous les autres régimes nouveaux, puisque, malgré tant de fautes et d'accidents, elle conserve un si puissant équilibre !

Parmi les adversaires de la République, il n'est pas un esprit réfléchi qui, pendant ces jours de crise, ait, un seul moment, conçu la pensée que la République allait en être ébranlée ou atteinte elle-même. On a vu éclater, avec une extraordinaire et très instructive précipitation, les haines anonymes, les rancunes qui se contiennent, mais ne renoncent jamais; on a apprécié, au juste, ce que valaient certaines avances et certaines promesses; on a pénétré le fond des cœurs, et c'est là l'un des effets les plus profitables des jours de crise ! C'est que tout le monde se met, en quelque sorte, à nu, et découvre les secrets de son âme.

Il n'y a ni diplomatie ni tactique qui tiennent alors : les passionnés, les indiscrets, les indépendants—et ils sont nombreux—pendent que c'est l'heure de s'affranchir des contraintes gênantes et de se livrer à leur naturel. Mais les esprits observateurs n'ont pas acquis une véritable connaissance des ressources de la République, de la nécessité avec laquelle elle s'impose dans notre temps et dans notre pays, n'ont pas pensé, une minute, que l'occasion fût venue, pour ses ennemis, de chanter victoire !

Son drapeau a été secoué par un coup de vent, mais il n'en sera que plus largement déployé, et il sera aperçu de plus loin encore.

ESPAGNE.

Un des premiers actes du nouveau ministère Sagasta, a été de nommer titulaire de l'ambassade d'Espagne à Paris, M. Leon y Castillo. C'est là—dit le *Journal des Débats*—un choix dont nous ne saurions trop nous féliciter : non seulement M. Leon y Castillo est un des hommes les plus éminents du parti libéral espagnol, auquel il a rendu, jadis, par sa plume, les plus signalés services dans la Presse, mais il a témoigné, à plusieurs reprises, à notre pays, des sentiments dont on n'a pas lui perdu le souvenir. De 1887 à 1890, sous le dernier ministère libéral, il occupa en France, la même fonction à laquelle le rappelle, aujourd'hui, la confiance de sa souveraine ; il sut, au milieu de circonstances parfois délicates, maintenir, sans cesse dans les termes de la plus parfaite cordialité, les relations de son pays et de mère, et la bonne grâce de son accueil donnait plus de prix encore à sa sympathie. Sans doute, le duc de Mandas, qu'il remplace, emportera le respect de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, mais M. Leon y Castillo n'en sera pas moins après lui, le bienvenu.

Il trouvera, malheureusement, la situation assez différente de ce qu'elle était au moment de son départ. Le protectionnisme envahissant a fait son effet ici comme ailleurs, et si la France et l'Espagne ont pu s'entendre pour s'accorder, provisoirement, l'une à l'autre, leur tarif minimum, les négociations pour la conclusion d'une convention commerciale ont dû être interrompues. Lorsque, comme nous le souhaitons, elles seront reprises, les bonnes dispositions personnelles des ambassadeurs feront beaucoup pour empêcher une déplorable guerre de tarifs, et conserver les rapports amicaux des deux puissances. La personnalité de M. Leon y Castillo nous est un gage qu'il ne manquera pas de s'y employer. Il est à espérer que la bonne volonté du ministère des affaires étrangères, le marquis de La Vega de Armijo—bonne volonté dont nous avons eu, souvent, des preuves dans les dernières années de son ministère, ne sera pas trop en échec par les prétentions exagérées des protectionistes des deux côtés des Pyrénées, et que MM. Damazo et Méline, avec leurs amis, ne réduiront pas à de fâcheuses extrémités deux pays faits pour vivre en bon accord.

Tout les y convie, car, sans parler même de leur intérêt économique, les intérêts politiques qu'ils ont de commun, sont de premier ordre. La question du Maroc, qui est la plus importante et touche de si près l'avenir de notre domaine africain, se présente, en fait, identique, pour la France et pour l'Espagne ; l'une et l'autre, en face des puissances toute prêtes à brasquer une solution, ne peuvent que désirer le maintien, le plus longtemps possible, de l'ordre actuel de choses, dans l'espoir, d'ailleurs, du jour où les tiers moins scrupuleux ne s'installeraient dans la place. Une rupture commerciale entraîne avec elle, presque fatalement, un refroidissement des relations politiques, et il serait vraiment déplorable que les pensées protectionnistes amenassent une tension de rapports aussi fâcheuse pour les deux pays.

L'arrivée, à Paris, d'un homme tel que M. Leon y Castillo, pour y représenter l'Espagne, a donc, dans les circonstances présentes, une portée toute particulière, et c'est du fond du cœur que nous lui souhaitons le succès.

ITALIE.

Nous extrayons, d'un grand journal de Paris, du 18 décembre, les lignes suivantes :

"Les difficultés naissent, chaque jour, sous les pas du ministère—difficultés parlementaires, et, aussi, difficultés intestines. A l'intérieur du Cabinet, c'est le ministre de la guerre, M. Pelloux, dont les secrètes intentions donnent beaucoup à penser. Le journal militaire l'*Esercito*, qui s'inspire de lui, a une attitude d'opposition très nette. Est-ce que la cour désespérait du succès de M. Giolitti ?

"Au Parlement, c'est la question des banques, dont la discussion pourrait prendre une tournure très menaçante pour le Cabinet tout entier : il s'agit, comme l'on sait, d'ajourner à six années le règlement de cette grave question des banques d'émission—six ans, juste la durée de la nouvelle période de la triple alliance, coïncidence peut être fortuite, mais que beaucoup de gens remarquent. Or, cette question des banques d'émission, éveille de très vives préoccupations. Un de nos correspondants nous écrit que, si elle venait à éclater complètement, il ne s'agirait pas moins que "d'un petit Panama", sinon par l'importance des chiffres—la France seule fait les bonnes et les mauvaises affaires par milliards—du moins par la gravité morale des faits qui se découvriraient, et dont l'exagération des émissions de billets fiduciaires ne serait pas dit-on, le plus grave. Il y a probablement beaucoup à rabattre de ces appréciations, mais lorsqu'il s'agit d'affaires financières, le soupçon a vite fait de les grossir ; nous en savons quelque chose en France, à l'heure actuelle.

"Ce pays, déjà, de la possibilité d'un ministère Crispi, mais avec qui ? M. Zanardelli serait-il disposé à faire la courte échelle à son ancien chef de clan ? C'est ce qui est loin d'être certain. Cependant, M. Crispi, qui devait prononcer, aujourd'hui, un discours, à Ancône, a demandé l'ajournement de la cérémonie à l'occasion de laquelle il devait prendre la parole. A-t-il craint qu'une parole dite en ce moment ne l'engage plus qu'il ne convient ? Sa sortie de la Chambre, pendant la discussion de vendredi, semble confirmer cette supposition.

Un symptôme, assez significatif aussi : il paraît certain que l'adversaire de M. Imbriani, M. Beltrami, sera invalidé, et, peut-être également, M. Pozzi, adversaire de M. Cavallotti."

Breuvage sain et délicieux. —Tel est le chocolat Ménier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MENIER, New York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, de 31 décembre :

Dans la paroisse Rapides, l'habitation Lemenberg a fait 425 boucaudes de sucre ; on espérait en obtenir 600 ; mais la canne était restée trop verte. Toutes les autres sucreries et rafineries de la paroisse ont fini leur roulaison.

Camp Hamilton, près d'Opelousas, paroisse St-Landry, a une récolte d'environ 350 boucaudes et de 600 barils de mélasse, produit de 300 acres de cannes. On doit planter, l'an prochain, 150 acres de pins. On a fait, en outre, 180 acres de riz, 5000 boisseaux de maïs. Toute la culture se composait de 750 acres.

Pas de nouvelles d'Oakland, près de Washington.

La roulaison est aussi terminée, dans la paroisse St-Martin. Aucun détail.

—Dans Ste-Marie, le Dr Darrell fera 1,500,000 livres ; Legonda, 3 000,000 ; Riverside, au colonel Zénor, 3,000,000 ; la rafinerie Franklin, 6 000,000 ; Glenwild, au capitaine Pharr, 3,000,000 ; les habitations J. M. Burguières, 3,000,000 ; MM. Foss et Barnett, un peu désappointés, 3,500,000 ; le Dr Sanders, 2,000,000. L'usine centrale Caffery, 5,000,000, seulement.

—Le *Herald*, de Lake Arthur, dit que le Dr Gibson a fait 500 barils de riz, 90 gallons de sirop, beaucoup de pommes de terre et de produits de jardin.

Partout on expédie ses produits. La paroisse Terrebonne a été une des plus favorisées de cette année.

Un des plus heureux de la paroisse Lafourche, a été M. C. S. Mathews.

Sur Georgia, il a déjà fait 1,500,000 livres et en obtiendra près d'un million de plus—résultat tout à fait inattendu.

Sur Sweet Home, paroisse Assomption, M. Gust. Carmouche, sur 18 acres, fait 500 tonnes de cannes, qui ne lui avaient coûté que $330. Il a récolté, en outre, 1,100 barils de maïs sur 50 acres, dont 14 avaient été inondés.

Home à M. Shepard, 950,000.

Mme Faller, de Tickfaw, a fait 13 barils de sirop sur un acre de cannes.

—Dans la paroisse Ste-Marie, Alice B. et Ivanhoe à Mme Ernest Burguières ont fait 2,800,000 livres de sucre, provenant de 967 acres de cannes, une moyenne de 155 livres à la tonne.

Sur Cypremort, un peu au dessous, M. Jules Burguières a fait 3,050,000 livres, y compris la récolte de Scally, dont le sirop a été granulé sur Cypremort.

MM. W. H. Chaffee et Cie., ont bien réussi, cette année. Crawford a donné une moyenne de 26 tonnes de plus, de 16 tonnes de souches à l'acre. On y a acheté 1,130 tonnes au dehors, et l'on a fait tout granuler à la raffinerie Franklin. Le tout a donné 900,000 livres de sucre, le sirop de 30 degrés étant regardé comme l'équivalent de 4 1/2 livres de sucre par gallon.

Sur Ellerslie, également à MM. Chaffe, et situé sur Bayou Salé, on a fait, en octobre, une moyenne de 142 livres, et en novembre, une moyenne de 189 livres. Moyenne générale, pour les 2 mois, 163 livres et demie. Décembre a donné un meilleur rendement encore. Ces mesures, comptant faire, en tout, 900,000 de livres, sur 240 acres de cannes.

Sur Woodlawn, paroisse St-Jean Baptiste, encore à sucre, ils feront 1,500,000 de livres. Le rendement, à la tonne, a été beaucoup plus considérable, chez eux, qu'ailleurs.

Le colonel R. E. Rivers, sur Oak Lawn, a fait 3,200,000 livres. La moyenne a été de 24 tonnes, à l'acre et de 170 livres à la tonne. Le tonnage total a été de 18,500 tonnes.

M. M. P. Phillips fera plus d'un million de livres, cette année—résultat superbe, vu la faible étendue du terrain planté en canne.

M. H. B. Baker, divise ses petites fermes la partie de Arlington, situés sur le rive ouest du Teche, et vaut en détail à qui veut acheter. Si ceux de nos planteurs qui ne sont pas en état de cultiver toutes les terres qu'ils possèdent, en faisaient autant, toute cette contrée doublerait de valeur.

La nouvelle levée que l'on va construire, en face d'Albambra et de Belle Grove, contiendra 57,000 yardes cubes.

Le *Banner*, de Rayne, paroisse Acadie, dit qu'un grand nombre de fermiers ont résolu de planter la canne, cette année. Ils compte sur l'érection de plusieurs usines centrales.

—La tarif adopté, le 1er octobre 1890, a aboli le droit sur le sucre, depuis 1 2/5 jusqu'à 2 3/4 de cent sur toutes les qualités de sucre brut qui ne manquaient pas plus que le No 16, Dutch Standard. A la place de ce droit, la loi a accordé une prime de 2 cents, la livre, à tous les sucres de production indigène, quand ils polariseraient, au moins, 90 degrés, et de un cent et demi quand ils polariseraient de 80 à 90 degrés.

La loi a été mise en vigueur, le 10 juillet 1891, et la première année de cette exécution a fini le 30 juin 1892. Elle s'appliquait à la canne, au sorgho, à la betterave et au sucre d'érable.

Il y a eu 4,980 producteurs qui se sont fait inscrire, pour la prime. Ils se divisent ainsi : 727 pour la fabrication du sucre de canne ; 7 pour celle de betteraves ; 6 pour celle ne sorgho et 4,240 pour celle de sucre d'érable.

Les producteurs de betteraves étaient en Louisiane, dans le Texas, dans la Floride, dans le Mississippi.

Il y a eu deux fabriques de sucre de betteraves, dans le Nebraska ; une dans l'Utah ; une dans la Californie. On compte trois fabriques de sorgho dans le Kansas. Les fabricants de sucre d'érable qui se sont fait inscrire pour la prime, appartiennent à l'Etat de New York à l'Ohio, à la Pennsylvanie, au Massachusetts.

La montant payé des primes s'élevait, le 30 juin dernier, à $7,342,677, dont $7,077,316 pour les producteurs de sucre de cannes ; $240,098 pour les fabricants de sucre de betterave, et $22,197 pour le sorgho.

Le sucre d'érable n'a reçu que $2,465 de prime. Une grande partie des producteurs de ce dernier sucre se sont abstenus ; ils n'ont fait aucune demande de prime. D'ailleurs, la plupart des réclamations sont arrivées trop tard pour qu'on ait pu y faire droit. Le total du sucre d'érable pour lequel on a réclamé la prime, est de 3,500,000 livres, et il lui a été alloué naturellement et légalement $60,000.

Voici, du reste, un tableau qui donne les totaux des producteurs par Etat, des tonnes de sucre de 2,000 livres, et des primes payées.

Louisiane, 619 producteurs, 179,065 tonnes, $6,882,590.

Texas, 14 producteurs, 4,408 tonnes, $176,302.

Florida, 11 producteurs, 456 tonnes, $18,234.

Mississippi, 1 producteur, 5 tonnes, $191.

Voici les chiffres pour la betterave :

Californie, 3 producteurs, 4,088 tonnes, $169,511.

Nebraska, 2 producteurs, 1,367 tonnes, $54,680.

Utah, 1 producteur, 548 tonnes, $21,898.

Le sorgho a fourni, dans le Kansas : 3 producteurs, 545 tonnes et $22,405 de prime.

Sucre d'érable : Massachusetts, 5 producteurs, $121 ;

New York, 51 producteurs, $1,151 ; Pensylvannie, 8 producteurs, $142 ; Ohio, 30 producteurs, $1,051.

Si nous en croyons les statistiques, la consommation du sucre aux Etats Unis est de 64 livres par tête, ce qui fait supposer une consommation générale d'environ 4,096,000,000 livres. Admettons une estimation générale de 5 cents la livre, cela fait une valeur totale de $225,000,000.

Le peuple américain est le plus grand consommateur de sucre qu'il y ait au monde.

La Dyphtérie. Contagion.

Tout ce qui touche à la diphtérie inscrite d'attirer l'attention.

C'est ce qui nous engage à rapporter une observation d'un médecin de Lyon, relatif à plusieurs cas de contagion de diphtérie.

Il s'agit, d'abord, d'un cas qui s'est produit 53 jours après la guérison définitive d'un enfant qui était venu voir un autre enfant, à 20 kilomètres de son domicile. Il n'y avait pas un seul cas de diphtérie dans la petite ville où habitait l'enfant contagionné. Celui-ci a ensuite, donné la diphtérie à deux autres enfants, avant d'être malade lui-même.

Il y aurait donc lieu d'insister sur un isolement prolongé de l'enfant diphtéritique guéri, avant sa réintégration dans le milieu commun, et aussi d'opérer la désinfection, non seulement des milieux qui entourent l'enfant, mais encore du malade lui même, dont la bouche et les fosses nasales sont les régions où l'agent contagieux conserve sa vitalité et sa virulence.

Un autre docteur aurait observé des faits identiques : un cas de contagion 100 jours après la guérison d'un malade, et des cas de contagion précoce, avant l'apparition chez l'enfant contagionnant, de symptômes évidents de diphtérie

On a demandé à l'administration des hospices, il y a quelques années, la création d'un asile de convalescents à la campagne, mais la proposition n'a eu qu'un succès d'estime.

L'obstacle, paraît-il, à la création de cet asile, est venu de ce qu'un médecin de la Charité a déclaré qu'il ne croyait pas à la possibilité de la contagion par les convalescents. L'administration s'est empressée de mettre en avant le grand argument de la "contradiction dans le corps médical."

Les effets de la gelée sur les plantes.

L'un des effets de la gelée sur les plantes, est comme on le sait, d'amener la cessication rapide des jeunes pousses. M. A. Prauet a recherché expérimentalement la nature et l'étendue des modifications qui se produisent dans les parties gelées au moment du dégel, soit au point de vue de la transpiration, soit au point de vue de l'absorption ou des deux phénomènes réunis.

Il a constaté ainsi :

1. Que, toutes choses égales d'ailleurs, les pousses gelées, après le dégel, vaporisent dans le même temps des quantités d'eau beaucoup plus considérables que les pousses non gelées ;

2. Que cette énorme production de vapeur est le résultat, non de la transpiration, comme dans les plantes normales, mais d'une simple évaporation.

3o Que l'absorption de l'eau par les pousses gelées est très réduite ou même nulle, au moins pendant les premières heures qui suivent le dégel ;

4o Que, jusqu'à une certaine limite, d'ailleurs variable, l'absorption et surtout la vaporisation sont d'autant plus modifiées que le refroidissement a été plus intense et de plus longue durée ;

5. Que l'arrêt ou, du moins, le ralentissement de la vaporisation qui se manifestent dans les plantes gelées, au moment du dégel, ne peuvent pas être simplement attribués à une élévation plus ou moins rapide et plus ou moins considérable de la température, mais constituent de modifications profondes apportées, dans les propriétés des éléments anatomiques, par le refroidissement.

Pour nous distraire et nous consoler des tristesses du temps présent, voici un livre d'une lecture désopilante, sans que l'auteur ait voulu

Il s'agit des "Règles de la bienséance et de la civilité" ;

"Il est indigne d'une personne bien élevée de tirer la langue pour refuser de croire ce qu'on lui assure...."

Avouons qu'on n'en était toujours doute.

Et plus loin :

"Il ne convient pas de cracher sur les meubles...."

Une idée qui ne serait jamais venue à personne :

"Ne pas mettre le bouquet :

"A table ce serait une faute grossière que de se servir de sa serviette pour se moucher...."

Parbleu ! inutile d'insister.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c., &c.

Nous sollicitons particulièrement les enterrages des familles du second et du troisième district et leur promettons entière satisfaction aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 31 déc—1an

SOLARI.—Décédé subitement, lundi matin, à 10 heures 30, à l'âge de 46 ans, JOSEPH SOLARI, fils aîné de feu John B. Solari, natif de Gênes, Italie. Les funérailles auront lieu de sa dernière résidence, No 499 avenue St-Charles, à 3 heures 30 P. M., mardi, 3 courant. Les amis et connaissances sont invités à y assister.

AVVISO FUNEBRE.

Società Italiana di Mutuo Soccorso.

Nuova Orleans, 3 Gennaio 1893.

Gli ufficiali e membri di questo Sodalizio sono pregati d'assistere al funerali del socio GIUSEPPE SOLARI, decesso lasi alle ore 10 1/2 A. M. all età d'anni 46. Il convoglio funebre prendera le mosse dalla sua residenza, St-Charles 3, 499, alle ore 3 1/2 P. M.

Per ordine del Presidente, G. ROCCHI.
B. ARIATTI, Segretario. 3 janv—1f

ALEIX.—Décédé lundi matin 2 janvier 1893, à neuf heures, LEOPOLD ALEIX, à l'âge de 56 ans. Les amis et connaissances et ceux de sa famille, ainsi que les officiers et membres de l'Association de Bienfaisance de la Batterie Guibet et ceux de la Batterie B. L. F. A. sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mardi 3 janvier 1893, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence No 434 rue St-André entre Dryades et Berrouse.

BLANCHIN.—Décédé à Contrexeville, Maxi, que, le 24 novembre 1892, HENRI BLANCHIN, âgé de 44 ans, fils aîné de Adeline Cochrane et de feu Pierre C. Blanchin.

AVVISO FUNEBRE.

Società Italiana di Mutuo Soccorso

Nuova Orleans, 3 Gennaio 1893.

Gli ufficiali e membri di questo sodalizio sono pregati d'assistere al funerali del socio ANTONIO COLONA, decesso ieri, 2 Gennaio, all'età di 79 anni; nativo d'Italia. Il convoglio funebre prendera le mosse dal suo domicilio—angolo Franklin e Perdido, alle ore 2 1/2 P. M.

Per ordine del Presidente,
B. ARIATTI, G. ROCCHI.
Segretario. 2 janv—

Gilbert's Battery Homestead Association.—Les officiers et membres de cette Association sont invités à assister aux funérailles de notre secrétaire aux finances et un des fondateurs de la Société, LEOPOLD ALEIX, qui partiront de sa dernière résidence No 434 de la Rue St-André entre les Rues Berrouse et Dryades, aujourd'hui, 3 janvier 1893, à 4 heures P. M., précises.

Respectueusement,
JOHN ST PAUL, BUS BOUEN,
Secrétaire aux archives. Président.
3 janv—1f

Division 9 de la Cour Civile de District.

M. Bloch vs Sem. Vignes et als.

Dans ce procès jugement a été, par le soussignant de toutes les parties, rendu le 2 janvier 1893, conclusion le jugeant et par défaut rendu contre Sem. Vignes août 1892, et le défendeur Sem. Vignes est alloué le délai usuel de dix jours pour parapeiner la réponse à la requête spéciale du plaignant M. Bloch contre lui et ses héritiers.

Ce qui précède est correct.
Nlle-Orléans, 3 janvier 1893.
ALBERT VOORHIES,
3 janv—2f 4 court. Juge.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent Au cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication

Arné, Théophile — Fabel, Berrim
Bonnemaison, Pierre Julien — Gaillet, Emile
Bruno, (Mme) née A. Pathon — Guibert, Pierre
Clavelin, André — Lahas Bonnayre, Guillaume et d'ou
Dallas, Jean — Ledoucen, Barthélemy
Darrow, Philippe — Lavie, Joseph
Dénoncé, Jules — Lorenzo, Simon
Facon (Mme) née Virginie Grimbert — Marc, dit: St Marc (Alphonse Stanislas)
— Roinet Gaston
— Tribet, Jean

LETTRES.

Bartlet, Jean — Lafarrère, Jean
Crittet, Georges — Lemaire, Raymond
Demarcas, Marie Marcelline (Mme) — Loiquet, Charles (3)
— Maslitte, Benjamin

N. B.—Afin d'éviter des retards dans ainsi mission des documents, j'invite les personnes qui ont à transmettre à mon chef des renseignements sur Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat du Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France,
Signé: G. MEYRIER.

Magasin du Bon Marché

61.....RUE ROYALE.....61

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

MARCHAND DE

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Chaînes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieilles et argent. Montres et Bijoux de toute genre réparés par des ouvriers de premiers compétences. 14 déc 92—1an

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier.

Horloger et Bijoutier,

66 RUE ROYALE, 66

Entre Bienville et Conti, Nouvelle Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez ! 1er déc—1an jou dim mar

L'INCENDIE

De notre établissement aux Nos

14 à 22 RUE BARONNE,

Lundi, le 31 octobre,

N'affectera en rien les affaires de

L. GRUNEWALD CO

Limited.

Qui se continueront comme par le passé au No

127 de la rue du Canal

Sedgwaw, Pleyel, Chickering, Mathushek, Steck, Steck, Mendelsohn, Weber, Fischer, Fremm, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.

Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles. 24 janv d-1 an

Avis important.

PRENANT effet le 1er janvier, le Southern Pacific Co. ouvrira un train additionnel entre la Division de Morgan La. & Texas R.R. qui fera le service entre la Nouvelle Orléans et Alexandrie. Ce nouveau train partira de la Nouvelle-Orléans à 7.45 heures A. M. et arrivera à 3.30 P. M. Le train de la Californie qui part à 9.45 P. M. arrivera à 7. M. Les directeurs à la Fayette, ne s'arrêtant qu'à Opelousas, Morgan City et la Nouvelle Iberie. Toutes les affaires locales avec les divers embranchements entre la Nouvelle-Orléans et Alexandrie prendront le nouveau train qui part d'ici à 7.45 heures A. M. 29 déc—

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de notre ville qui ait jamais été publié. Une aide de la longueur et valeur pour les négociants. Envoyer au chef de bureau.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Blanc (Sans édition) 2 00
Directory Commercial (formes pamphlet) .. 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 2 couleurs) 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant de la commande.

R. L. GARDE, Editeur,
7 Commercial Place.
9 nov

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de front sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure français.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendus à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car beaucoup en ont déjà acheté de près.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Sandoz, propriétaire au Clos Vergnet, à Mandeville, ou M. P. L. Bourcky, notaire, 30 1/2 Carondelet, Nouvelle Orléans. 4 déc—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus sont mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos Vergnet même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pécanniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Lenisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois sur 6 ou 8 ans de l'échéance. 23 déc

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la rue St-Charles.—Cour Carondelet et Huitième — Nouvelle-Orléans, 30 décembre, 1892.

La réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI, 9 janvier 1893, de 10 à 1 heure A. M. et 2 à 3 heures P. M., afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.

M. RUARD,
24 déc—1f par com au 16 janv Secrétaire.

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE

Maison fondée en 1859.

A. BIGNY.
2 WEST 13th St.
NEW YORK.
2 déc—4m—dim,mer,ven

MERRY CHRISTMAS! HAPPY WEW YEAR!

M. LION & Co.,

GRANDE REDUCTION

SUR TOUT NOTRE STOCK

De Linge Confectionné, Pardessus

ET

Habillements pour Hommes et Jeunes Gens.

HABILLEMENTS D'ENFANTS À DES PRIX RÉDUITS.

Chapeaux, Lingerie pour Hommes

ETC.

Tout notre Stock d'Hiver doit être Vendu dans les 30 Jours qui suivent.

195, 197, 199 RUE DECATUR, en face du Marché Français.

Assurances et Banques.

Banque Nationale d'Etat.—Nouvelle-Orléans 20 décembre 1892.—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, un dividende de semestre et de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable à partir du 3 janvier 1893, aux actionnaires enregistrés à cette date.

CHAS. C. DUPUY,
1er janv—3f Caissier.

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1892.—Un dividende de cinq pour cent, libre de toutes taxes, sera payé sur demande.

Pour le Board,
CHAS PALFREY,
1er janv—7 fév Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 29 décembre 1892.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le LUNDI, 6 Fév. 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. A. LEBOND,
30 déc—au 6 fév Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1892.—L'élection de sept directeurs de cette Banque, qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, à la dite rue Camp et Common, le troisième MARDI 17me jour de janvier 1893 de 10 heures de matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS L. C. DUPUY,
17 déc—au 17 janv Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.—L'élection annuelle de Neuf Directeurs de cette banque pour servir l'année prochaine, aura lieu à la maison de banque, 102 rue du Canal, le MARDI 10 janvier 1893, en l'p 10 heures A. M. et 2 P. M.

J. L. BERCIER, Caissier.
13déc—au 12janv

Bureau de l'Association de Banque Coopérative de la Nouvelle-Orléans.—H. O. Co-operative Banking Association), 127 rue Gravier.—Conformément à la Charte, une élection de huit administrateurs, devant servir l'année suivante, aura lieu au bureau de l'Association LUNDI, le 16me jour de janvier 1893, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

26 déc—jan 2 9 F. MULLER, Caissier.

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.—L'élection de Directeurs de cette Banque, pour l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, MARDI, 10 janvier 1893 de midi à 2 h. de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON,
11 déc—1m Caissier.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans 1er janvier 1893.—Un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette Banque sur demande.

A. S. BRAUD,
1er janv—4f Caissier.

Germania National Bank.—Nlle-Orléans, 31 décembre 1892.—A une réunion du Board des Directeurs tenue le 30 courant, un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable sur demande.

J. L. BERCIER,
1er janv—7f Caissier.

New Orleans National Bank.

NOUVELLE-ORLEANS, 9 décembre 1892.

A une assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi annuel de VINGT DOLLARS PAR ACTION a été déclaré, payable le 1er janvier 1893.

WM. PALFREY,
10déc—1m Caissier

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans City & Lake.—No 102 rue du Canal (au 1er, second étage), Nouvelle Orléans, 24 décembre 1892. A une réunion régulière de la Direction, tenue le 14 courant, un dividende trimestriel d'UN DOLLAR ET SOIXANTE QUINZE CENTS par action a été déclaré, payable à partir du 11 janvier 1893. Le livre des transferts sera fermé de 1er au 11 janvier.

C. W. BERDOW,
25 déc—25 au 11 janv Secrétaire.

Bureau de New Orleans Butchers' Hide and Tallow Company, Limited, 120 rue Red Peters.—Nouvelle Orléans, 31 décembre 1892.—Conformément à l'article IV de la charte, avis est par le présent donné que l'élection annuelle de douze directeurs pour servir durant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie LUNDI, 12 janvier 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. B. LACOSTE,
1er janv—1jan 13 Secrétaire.

Des applications pour entre promoteur de Pompes Funèbres et pour Co lecteur de la Société de Secours Mutuels des Enfants de la France" sont demandées. Les adresser au président, rue Royale et Ste Anne.

Le Président,
SARRAMAGNA. E. CASTAING.
1er janv—jeu et dim—au 15

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company, rue Villeré et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle Orléans, 24 décembre 1892.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte l'assemblée annuelle générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie le 12 de janvier 1893, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.

M. RUARD,
Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la rue St-Charles.—Cour Carondelet et Huitième — Nouvelle-Orléans, 30 décembre, 1892.

La réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI, 9 janvier 1893, de 10 à 1 heure A. M. et 2 à 3 heures P. M., afin de procéder devant servir l'année suivante. Le livre des transferts sera fermé jusqu'au 9 janvier 1893.

N. RIVIERE,
Secrétaire.

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abeille.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UM—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les réassurances actuelles	2,141,000 00
Surplus net	1,445,761 34
Réserve pour les détenteurs de polices	2,645,761 34
Actif brut	5,806,784 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York et tout des Polices sont payées comptant. Un fonds spécial pour les détenteurs de polices que ne peut affecter aucun grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police de cette compagnie et vous vous sentirez plus en sécurité qu'avec celle d'une compagnie quel conque de la Nouvelle-Orléans ou ensemble indentitre. Les pertes sont réglées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux lire taux plus réduits garantie s'adresser

JAMES PREVOST, Agent.
135 rue Gravier,
27 fév—1an—dim Nouvelle-Orléans, Lac.

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

NATTES! NATTES! NATTES!